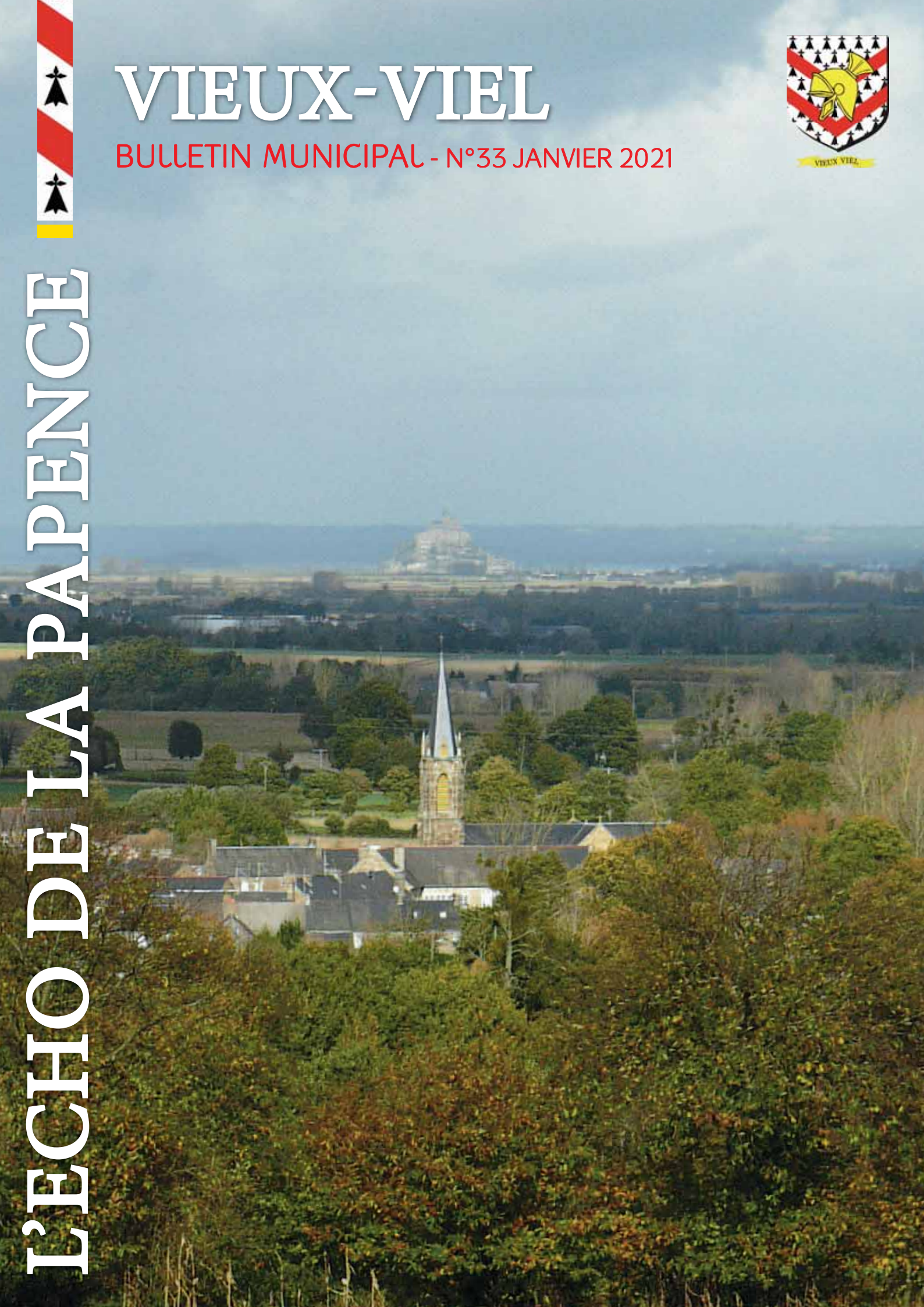


L'ÉCHO DE LA PAPERENCE



VIEUX-VIEL

BULLETIN MUNICIPAL - N°33 JANVIER 2021



Le mot du Maire



Chères concitoyennes, chers concitoyens

L'année s'achève : 2020 aura été marquée par la crise sanitaire dûe à la Covid 19, crise qui n'est pas encore terminée à l'aube de la nouvelle année. Le corona virus a frappé avec force notre pays et la planète entière ravivant les souvenirs de pandémies passées comme la grippe H1N1 ou la grippe espagnole de 1918. Devant la propagation fulgurante de la maladie le gouvernement a décidé un confinement strict en mars qui a duré près de deux mois et mis toutes les activités du pays à l'arrêt : la vie économique, scolaire, sociale et associative : tout a cessé du jour au lendemain laissant la population de notre pays perplexe et souvent désespérée ; même si notre région et notre commune n'ont pas été si fortement impactées que l'Est de la France ou les grandes métropoles.

Après un retour à la vie quasi normale en été et devant la recrudescence de la maladie un deuxième confinement a de nouveau bridé les espoirs et si Noël a pu, malgré tout se dérouler ce ne fut pas avec la même joie que les années précédente. L'horizon pour le premier trimestre 2021, voire le deuxième trimestre semble encore bien sombre, néanmoins la mise au point de différents vaccins nous font penser que la Covid 19 sera maîtrisée et éradiquée,

Pourtant 2020 avait bien commencé avec la perspective d'élections municipales démocratiques qui apportaient un renouveau du Conseil municipal. Les suffrages que vous nous aviez accordés laissaient envisager un avenir sinon facile du moins marqué par le désir de bien faire partagé par tous les membres de notre équipe. A partir du 25 mai nous avons pris à bras le corps les problèmes qui se présentaient en cherchant à les résoudre au mieux dans l'intérêt général.

Nous avons tenu à remercier l'engagement des personnels soignants de la commune qui ont su se montrer à la hauteur de leur tâche et ce, en dépit des contraintes et de la charge émotionnelle de leur fonction pendant la première période de confinement. La remise de cadeaux aux soignants ainsi qu'aux heureux parents des nouveaux nés de l'année a été l'occasion de partager un moment festif après un printemps éprouvant.

Nous avons résolu l'absence de l'employé communal avec l'aide du service des missions temporaires du Centre de Gestion (CDG35) et des bénévoles.

Les travaux de réfection des gouttières de l'église, le changement de la porte de la mairie et les fenêtres du bureau du maire ainsi que les travaux de voirie vous seront détaillés dans les pages suivantes.

L'élaboration du projet de l'effacement des réseaux dans le bourg est sur les rails et la réflexion sur un Plan Local d'Urbanisme amorcée. Nous essaierons de développer la liaison entre les générations, notamment pour ceux de nos concitoyens les plus âgés ou isolés, sans oublier les plus jeunes. Nous nous efforcerons de promouvoir l'esprit de civisme dans un climat de tolérance et d'équité pour une vie citoyenne apaisée. Le site internet de la commune sera bientôt opérationnel : un autre moyen de communication avec les concitoyens.

En raison des conditions sanitaires, nous ne pourrions organiser la traditionnelle cérémonie des vœux : en attendant des jours meilleurs et la possibilité de se retrouver en présentiel, les membres du Conseil Municipal, le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une très bonne année 2021 et surtout une bonne santé. Prenez soin de vous, restons optimistes et confiants pour l'année qui commence.

Le Maire, Gérard Dufeu

SOMMAIRE

INFOS COMMUNALES

Budget 2020 et tarifs 2021	p. 3
Renseignements pratiques	p. 3
État civil	p. 4
Informations de la mairie.....	p. 4
Recensement militaire.....	p. 4
Élections 2021.....	p. 4
Bâtiments et voirie	p. 5
Urbanisme	p. 7
Conseil départemental.....	p. 8
Civisme	p. 8

INFOS DE LA COM. COM.

Ordures ménagères.....	p. 9
L'ADMR toujours mobilisée	p. 9

VIE DES ASSOCIATIONS

Club loisirs et amitiés	p. 10
Les Anciens Combattants.....	p. 10
C.C.A.S.	p. 10
Chasse	p. 10
Pêche	p. 10

HISTOIRE ET PATRIMOINE

À Vieux-Viel on parle Gallo.....	p. 11
----------------------------------	-------

Responsable de la publication :
Gérard Dufeu.

Comité de Rédaction :
Isabelle Faisant,
Bruno Réhel,
Gérard Dufeu et
Anita Peuvrel.

Mise en page et impression :
ATIMCO
à Combourg.

Budget 2020 et tarifs 2021

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2020 qui s'équilibre en recettes et dépenses d'investissement et en recettes de dépenses de fonctionnement :

BUDGET COMMUNAL	
Investissement	Fonctionnement
152 224 €	371 123 €

BUDGET ASSAINISSEMENT	
Investissement	Exploitation
66 371 €	61 388,06 €

TAUX D'IMPOSITION		
Taxes	Taux 2019	Taux 2020
Habitation	15,20 %	15,20 %
Foncier bâti	17,87 %	17,87 %
Foncier non bâti	53,13 %	53,13 %

TARIFS DE LA LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES		
Particuliers	Commune	Hors commune
Forfait fin de semaine (1 journée ½)	292 €	359 €
Journée (2 repas)	255 €	314 €
1 repas ou soirée ou buffet	169 €	241 €
Vin d'honneur	81 €	112 €
Réunion	Gratuit	80 €
Caution	276 €	337 €
Association communale		
Repas midi ou soir	90 €	
Caution	277 €	
Associations cantonales		
Réunion	78 €	
Spectacle	166 €	
Repas	106 €	
Caution	272 €	

24 € de chauffage pour les associations du 1^{er} octobre au 21 mars pour l'occupation de la salle sans repas.

SUBVENTIONS 2020	
Club des personnes âgées	498 €
Association de chasse	498 €
CATM-ACPG	262 €
CCAS	506,55 €
Téléthon	45 €
Comice agricole pour cette année	46 €
Association donneurs de sang	60 €
Association solidarité entraide (loyer)	95 €
Association solidarité entraide	50 €
Centre Eugène Marquis	50 €
Collège François Brune	10 % par enfant
Collège Saint Joseph	10 % par enfant
Association de pêche	498 €
Secours catholique du canton	60 €
Secours populaire du canton	60 €

TARIFS FUNÉRAIRES 2021	
Réception des corps	39 €
Utilisation caveau communal	44 €
Exhumation	91 €
Concession trentenaire	91 €
Concession cinquanteenaire	170 €
Colombarium case trentenaire	484 €
Colombarium case cinquanteenaire	947 €
Cendrier (fourniture de la plaque gravure à la charge des familles)	120 €

Après délibération (7 voix pour et 4 abstentions), les concessions perpétuelles ne sont plus proposées pour le cimetière de Vieux-Viel.

Renseignements pratiques

HORAIRES DE LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9 h - 12 h 30
 Tél. 02 99 48 62 78
 Astreinte en cas d'urgence : 07 88 21 88 39
 Adresse e-mail : mairie-vieux-viel@orange.fr

HORAIRES DÉCHÈTERIE

Horaire d'été :
 Lundi : 14 h - 18 h
 Mercredi et samedi : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h
 Horaires d'hiver (du 3 janvier au 27 février) :
 lundi : 14 h - 17 h
 Mercredi et samedi : 9 h - 12 h 30 et 13 h 30 - 17 h

HORAIRES DE LA POSTE

Lundi après-midi : 14 h 30 - 16 h 30
 Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
 9 h 30 - 12 h et 14 h 30 - 16 h 30
 Samedi : 9 h 30 - 12 h

NUMÉROS D'URGENCE

Pharmacie 32 37
 Pompier 18
 SAMU 15
 Police secours 17
 Gendarmerie 02 99 48 60 14

État civil



NAISSANCES

Seignou Raphaël..20 mars 2020

Daron Lysandre 8 juillet 2020



DÉCÈS

Seignou René.. 12 novembre 2020

Décès extérieurs (inhumations à Vieux-Viel)

Voisin Patrick.....4 janvier 2020

Mauduit Eric18 janvier 2020

Bouvier Thérèse 19 août 2020

Collin Léa..... 8 novembre 2020

MARIAGES

Jordan Audrey
et Jennevien Sébastien 4 juillet 2020

Dorénavant, en raison des contraintes de l'imprimeur, l'état civil sera arrêté début décembre de chaque année.

Informations de la mairie

Le jeudi 31 décembre, dans le cimetière, certaines sépultures ont été dépouillées de leurs fleurs naturelles ou artificielles. Ce fait est dû à une faute professionnelle monumentale de l'employé communal intérimaire qui avait seulement l'ordre d'enlever les chrysanthèmes fanés.

Dès que nous en avons eu connaissance, nous avons essayé d'en récupérer le maximum mais malheureusement nous ne pourrions pas les remettre sur les tombes sans l'aide des familles pour les repérer.

Les familles impactées peuvent prendre contact avec le secrétariat au 02 99 48 62 78 ; la Mairie met tout en œuvre pour essayer de réparer cette bêtise et prie les personnes concernées d'accepter ses très sincères excuses.



Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et la carte d'identité sont demandés lors du recensement en mairie. Une attestation de recensement sera remise au jeune, elle est indispensable pour être convoqué à la journée de la Défense et de la Citoyenneté et pour divers examens dont le permis de conduire.



Élections Régionales & Départementales

Les élections Départementales & Régionales ont été reportées et sont programmées au mois de juin 2021.

EXPRESSION 1



Le vézin est benèze.

Maintenant, le voisin est content.

Bâtiments et voirie

LOCAL DE STOCKAGE (chaises et tables) À LA SALLE DES FÊTES

Suite à la commission de sécurité de fin juin, les travaux de l'extension de la salle des fêtes faits en 2019 n'ont pas été validés. Plusieurs points sont à revoir : électricité, portes, cloisons, plafond...

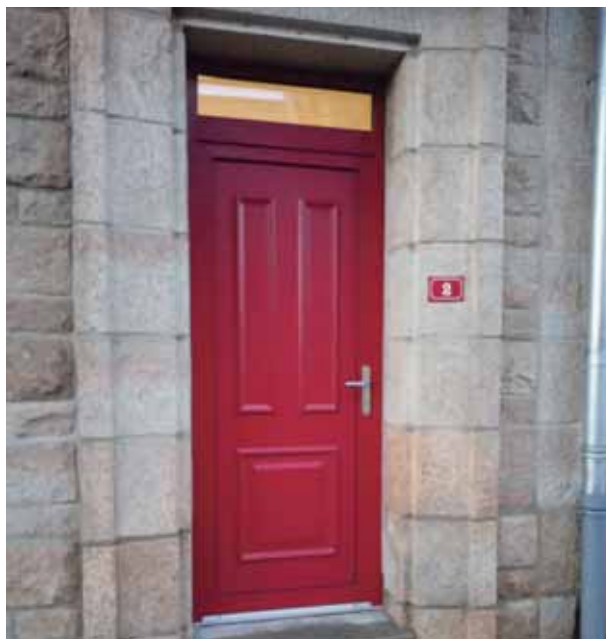
Si nous avons pu lever quelques points, nous devons reprendre des travaux pour que l'APAVE, organisme de sécurité qui contrôle et valide, puisse rendre un rapport de fin de travaux vierge. Ce rapport sera retransmis à la sous-préfecture pour enregistrement.

ÉGLISE



Les gouttières de l'église ont été changées par Noël Couvertures de Trans-la-Forêt. Nous avons profité de son passage pour remettre les ardoises de la Mairie qui se sont décrochées lors de la tempête Alex début octobre. Un recensement de l'état des toitures va être fait pour qu'un programme annuel des travaux de réfection complète soit instauré. Pour certaines toitures, les réparations ponctuelles ne vont plus suffire.

MAIRIE



La porte de la Mairie ainsi que les fenêtres du bureau du Maire ont été changées début décembre par l'entreprise Beaucher de Marcillé-Raoul.

TEMPÊTE ALEX



Un pinacle est tombé lors de la tempête. En tombant, les pierres ont déstabilisé tous les joints du calvaire. L'entreprise Joubrel qui avait déjà remis ce pinacle à la tempête de 1999 nous a fait un devis de 12 800 €. L'expertise de l'assurance Groupama est en cours pour une prise en charge qui vient d'être validée.

EXPRESSION ②



Ça va, ça vient,
c'est comme la queue du chien.

On peut dire cela en parlant
d'une personne indécise qui dit
une fois oui, une fois non,
qui change d'avis très facilement.

EFFACEMENTS DES RÉSEAUX DANS LE BOURG

Le Syndicat Départemental d'Énergie 35 (SDE35) a fait un avant-projet sommaire pour enfouir les réseaux électriques, les branchements, l'éclairage public et le téléphone. La première tranche concerne la rue de la Barre et la deuxième tranche la rue de Villecartier.



Les subventions du SDE35 sont variables et vont d'une prise en charge à 80 % des travaux pour le réseau électrique et les branchements, quasi 50 % pour l'éclairage public et aucune prise en charge pour le réseau téléphonique mais dans la rue de Villecartier, ce dernier est déjà en souterrain. Le reste à charge pour la commune pour les 2 tranches de travaux se situe actuellement à 108 000 €. Nous avons soumis cette proposition financière au Trésorier Payeur de Dol-de-Bretagne qui l'a validée et lors de la séance du 30 octobre elle a été acceptée par le Conseil Municipal. Nous avons donc demandé au SDE 35 de procéder à une étude détaillée.

Il est à noter que le grand transformateur dans la rue de la Barre va être démolé et remplacé par un transformateur plus petit. Ces travaux sont pris en charge intégralement par le SDE35. Les délais d'étude et d'instruction devraient nous amener à un début de travaux à l'automne prochain.



VOIRIE



Les travaux relevés lors de la commission de voirie de juin ont tous été faits par les entreprises Gore de Sougéal et Bodin de Pleine-Fougères. Il s'agissait de travaux dans les villages de Launay, Vilberton, Maison Neuve, la Couture. Une nouvelle commission début Novembre a permis de remonter d'autres situations qui sont en cours d'étude et celles retenues seront traitées dès que possible.

SÉCURITÉ

Nous recevons de nombreuses réclamations quant aux excès de vitesse constatés dans le bourg. Faut-il attendre un accident matériel voire mortel pour se poser des questions ? La sécurité est l'affaire de tous et ne doit pas être galvaudée pour gagner 30 secondes pour aller chercher son pain. Les panneaux « STOP » et « cédez le passage » ne sont pas respectés et pour certains qui empruntent la route de Sougéal, les moteurs des voitures doivent être bien poussifs pour qu'ils s'élancent dès la Mairie à l'assaut de la côte de Bois Gérouin... Chicanes et ralentisseurs sont des solutions envisageables pour faire ralentir les véhicules.

EXPRESSION 3

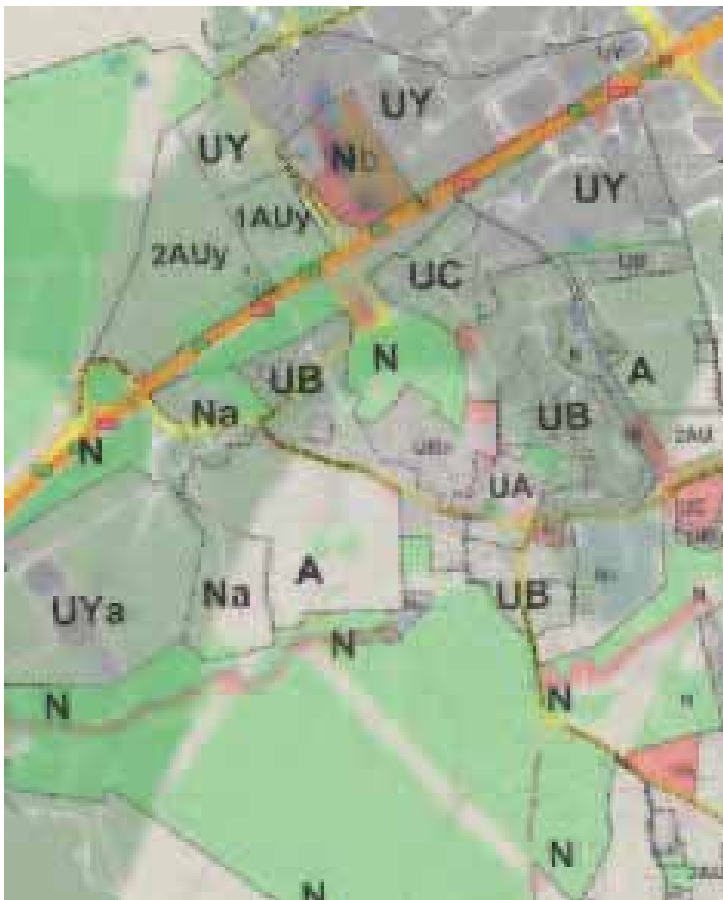


Ça pile !

« Le temps est à l'orage, ne dites pas « il pleut » mais « ça pile » »

Urbanisme

PLAN LOCAL D'URBANISME



Le conseil municipal a décidé de s'abstenir lors du vote quant à la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, compétence optionnelle de la Communauté de Communes. Seuls 4 communes de cette entité ne sont pas dotées d'un PLU.

Pour Vieux-Viel, nous sommes sous le régime du Règlement National d'Urbanisme (RNU). L'avis du Maire est rarement pris en compte. Les instructions des Autorisations de Travaux et des Permis de Construire sont assurées par la DDTM de Saint-Brieuc et même si le Maire voulait passer outre un refus lors de l'instruction, l'arrêté serait signé par le Préfet. L'élaboration et la mise en place d'un PLU demande un minimum de 3 ans et est d'un coût de quelques dizaines de milliers d'euros. Nous réfléchissons à des solutions pour réduire certains coûts notamment celui du bureau d'études.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Lors de l'entretien hebdomadaire du poste de relevage qui consiste à remonter et à vider le panier (dégrilleur) se situant en sortie des canalisations, nous avons constaté une utilisation très importante de lingettes qui sont jetées dans les toilettes ! Ces lingettes obstruent le panier et empêchent le bon déroulement du cycle des eaux usées. **Même s'il est indiqué sur les emballages que ces lingettes sont biodégradables, NE LES JETEZ PAS DANS LES TOILETTES !** Pour ceux qui en douteraient, il est possible d'accompagner l'employé communal lors du nettoyage pour s'en rendre compte....

EXPRESSION 4

LES PREMIERS CINQ JOURS APRÈS LE WEEK-END SONT TRAUMATISANTS!



On a t-y du deu sur la terre avant d'aller dedans.

Le deu c'est le mal, mot galo cousin du mot deuil. Ce diction, très pessimiste, est prononcé quand une personne vit des moments difficiles. Mais il peut aussi s'employer sur le mode de l'humour pour mettre à distance des situations pénibles sans gravité.

Conseil départemental

Le pont sur la route de Sougéal a été refait entièrement en octobre. Les dégâts qu'il a subi et qui ont justifié sa réfections totale ont été causés par une roue de charrette encore gonflée tombée dans le ruisseau en amont et qui s'est coincée sous le pont. Le débit croissant de l'eau s'est trouvé entravé et la force du courant a embarqué une partie du pont et de la route.

Civisme

Samedi 29 août, le Maire et les élus ont eu le plaisir de remettre au personnel soignant de la commune un cadeau à la salle des fêtes en présence des concitoyens qui ont tenu à témoigner par leur présence leur reconnaissance pour le dévouement et l'engagement dont les soignants ont fait preuve pendant la période de confinement du printemps dernier.

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse ponctuée d'applaudissements de l'assistance pour honorer ces personnels qui ont pu constater que leur sens aiguë de leur mission n'a pas été vain et méritait cette marque de gratitude.

Avant de partager le verre de l'amitié, nous avons profité de ce moment de convivialité pour accueillir les parents des nouveaux nés de cette année et leur adresser nos félicitations.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Dominique Frémont qui a pris l'initiative de nettoyer tous les panneaux signalétiques des hameaux de la commune au début de l'été : une belle preuve de civisme à l'heure où il est si facile de céder à la critique et un bel exemple de civisme à méditer et à suivre. Encore bravo Dominique !



EXPRESSION 5



Un mille goules.

Ce dit d'une personne beaucoup trop bavarde.

Ordures ménagères

Des incivilités sont toujours d'actualités ! Pour certains, les couvercles des containers sont trop lourds et ils préfèrent déposer les ordures au pied. Nous avons donc décidé d'ouvrir ces sacs et de chercher des preuves nous permettant d'identifier les auteurs de ces incivilités.

Nous avons eu de bonnes surprises !



Dorénavant ces poubelles seront rapportées à leur propriétaire avec une amende en bonus !

Il n'est pas rare également de trouver des bouteilles en verre, dans les fossés derrière les containers. Pour rappel, le container à verre se trouve sur le parking derrière la salle des fêtes. Encore faut-il lever les bras pour déposer les bouteilles dedans...



Nous sommes en pourparler avec la communauté de communes pour déplacer le point de collecte des ordures ménagères en bas des Hourgaudières. Nous avons demandé à l'ajouter à celui du croisement « Vilqué - Landes es vau ». Si c'est possible, un container à bouteilles supplémentaire pourrait être ajouté à ce même carrefour. Affaire à suivre...

Un lissage entre la taxe et la redevance pour les ordures ménagères est en cours de finalisation à la communauté de communes. Des évolutions dans la manière de collecter est également à prévoir et va engendrer des modifications de nos habitudes. Une année d'essai sera nécessaire pour que chacun prenne ses marques. Nous reviendrons vers vous dès que possible pour vous tenir informés.

L'ADMR toujours mobilisée

Malgré le confinement, les aides à domicile sont en première ligne pour intervenir auprès de 13 personnes dans la commune. Chaque jour, elles se relaient pour assister des personnes âgées et/ou handicapées. L'association propose un portage de repas à domicile (à 9,80 € le repas) et a ainsi livré 481 repas en 2019.

L'ADMR peut aussi mettre en place une prestation de garde d'enfant à domicile et de transport à l'école.

L'intervention de L'ADMR auprès des personnes aidées peut être prise en charge par le conseil départemental, les caisses de retraites, les mutuelles

ou la CAF et donne droit à un crédit d'impôt de 50 % sur les prestations d'aide à domicile.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le 02 99 48 66 51.

La remise des véhicules a eu lieu à Vieux-Viel, en présence des maires de Vieux-Viel et de Pleine-Fougères, Gérard Dufeu et Louis Thébault, d'Hélène Bonnet et de Bernard Bouffort, cadre de la Fédération départementale.

La dotation en véhicules neufs permet à l'ADMR de sécuriser les professionnels, de leur éviter des frais d'essence et de fidéliser le personnel.



Club loisirs et amitiés de Vieux-Viel



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021

Mardi 8 juin..... Loto

Vendredi 24 septembre Concours de belote

Dimanche 28 novembre..... Repas du club

Vendredi 10 décembre..... Concours de belote

Les Anciens Combattants



Nouveaux Citoyens de la Paix

Bruno Réhel, Isabelle Faisant,
Marie-Luce Guilloux,
Marie-Thérèse Nérambourg,
Henri Nérambourg,
Jean-luc Stracquadanio.

Assemblée générale :
date à préciser.

C.C.A.S.

Un colis de Noël d'un montant de 35 € a été attribué à toute personne à partir de 80 ans, 31 concitoyens cette année.



Les membres du CCAS ont décidé d'attribuer une subvention au Club Loisirs et amitiés de la commune : participation de 10 euros par personne de plus de 65 ans habitant la commune ayant assisté au repas de novembre 2020. Le montant de la participation communale est de 320 € et a été déduite de la facture du traiteur (Anita Peuvrel absente sur la photo).

Chasse

Nouveau bureau de l'association :

Ludovic Lebail, Président - Michel Bourgeon, Vice-Président -
Maryline Lemée, Secrétaire - Benoit Stracquadanio, Trésorier.



8 mai 2021 Repas

Pêche



Juillet 2021 Repas

À Vieux-Viel on parle Gallo ? Mais c'est quoi le Gallo ?

La langue galloise, (gallo ou galo) est la langue romane de Haute-Bretagne.

Les origines du gallo remontent à la romanisation de l'Armorique entre le 1^{er} et le V^e siècle de l'ère chrétienne. Il s'agit d'une langue romane. Le gallo porte des traces du gaulois parlé en Armorique. Il a reçu notamment des influences du breton, du francique parlé par les Francs, du norois des Vikings, des langues d'oïl voisines et du français.

Et dans notre région, la Bretagne, il est important de différencier les deux langues qui cohabitent : le Breton et le Gallo.

De l'extérieur, les gens pensent qu'en Bretagne on ne parlait que le breton. Que nenni ! Il existe toujours une deuxième langue : le gallo.

La Bretagne est traversée par une frontière invisible, celle qui sépare le pays gallo du pays breton.

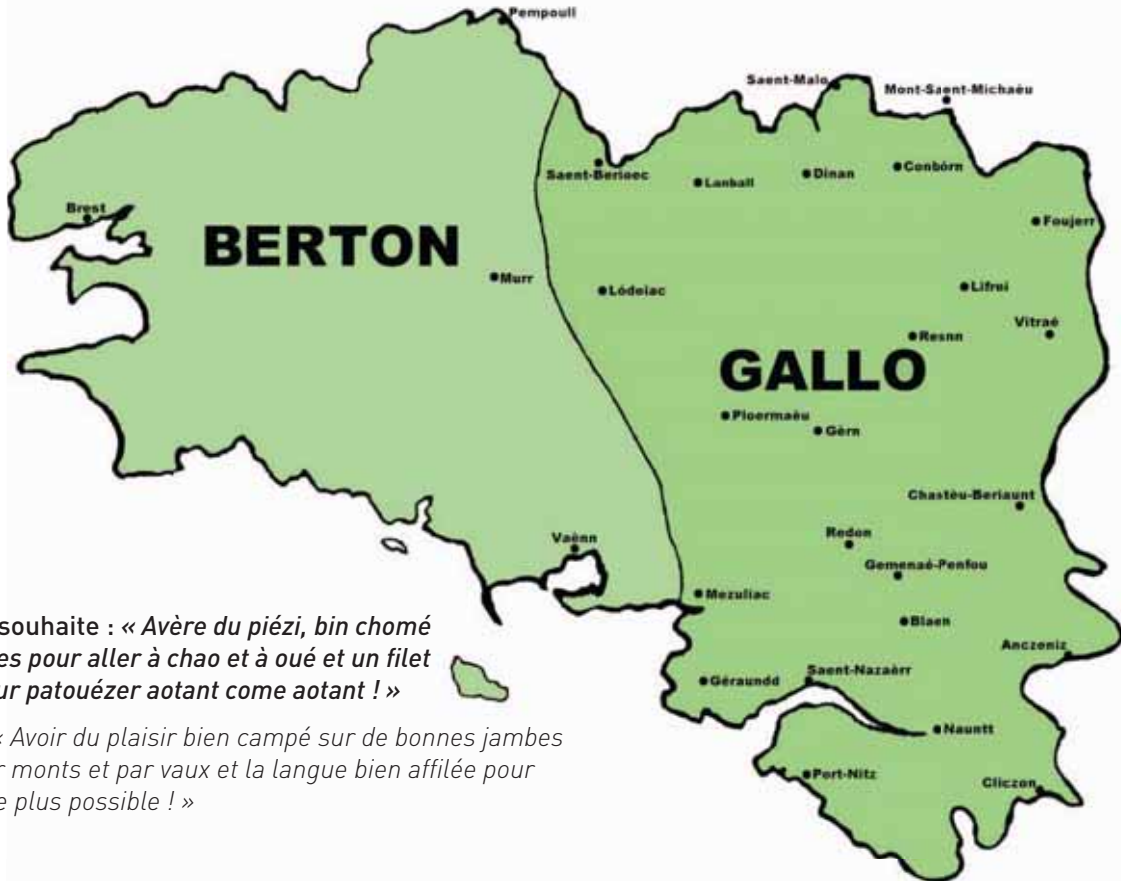
LES 5 PAYS GALLOS

Le Pays Nantais, le Pays Rennais, le Pays de Dol, le Pays de Saint-Malo, le Pays de Saint-Brieuc appelé aussi Penthièvre.

Ces pays correspondent aux évêchés bretons. Il ne faut pas oublier que la Bretagne s'est bâtie en partie sur la religion.

De nombreuses expressions perdurent dans notre quotidien. Venues d'un temps jadis, ces expressions continuent à imaginer, ponctuer des situations de tous les jours avec cette magnifique simplicité et ce sens de l'humour si... gallo.

Dans ce numéro, nous vous avons proposé de découvrir six de ces expressions par l'intermédiaire d'images les décrivant.
Les avez vous devinés ? Amusez vous bien !



Et à tous, je souhaite : « *Avère du piézi, bin chomé sur les qhettes pour aller à chao et à oué et un filet bin coupé pour patouézer aotant come aotant !* »

Traduction : « *Avoir du plaisir bien campé sur de bonnes jambes pour aller par monts et par vaux et la langue bien affilée pour parler gallo le plus possible !* »

EXPRESSION 6



Ça va tourner en beurre de bique !

C'est une affaire qui va mal finir, qui ne va pas s'arranger sans doute parce que celui qui a essayé d'en faire remarquer que le beurre de bique n'existe pas, a dû échouer.

Meilleurs Vœux

S.A.R.L. ROYER MARTIAL
**PLACO - CLOISONS SÈCHES
ISOLATION**
Le Bourg - 35610 **VIEUX-VIEL**
☎ 02 99 48 57 42 Fax 02 99 48 54 62
📠 06 64 21 11 18 E-mail : martial.royer@orange.fr
R.C.S. Saint Malo 432 274 868

OMEGA Stéphane GAUDIN
SECURITE Superviseur
18, avenue Jean Jaurès - 35400 SAINT-MALO
Tél. : 02 99 81 03 04
Port. : 06 88 28 32 07 - Fax : 02 23 52 27 15
Email : gaudin.stephane50@orange.fr
AUT-035-2113-01-27-20140368568

travaux de couverture
couverture zinguerie isolation
Delalande cedric
ce.delalande@laposte.net
La noë
35610
Vieux viel
06 72 69 48 56



Céline PRUDOR - Le Haut Rucé - 35610 Vieux-Viel - 06.80.31.10.22



STRACQUADANIO
JEAN LUC
JLS MACONNERIE
Travail de la pierre, enduits à la chaux et maçonnerie paysagère
Le Bourg
35610 Vieux Viel
02 99 48 68 61 / 06 11 37 30 39
jlsseq@orange.fr



LUDOVIC LEBAIL
06 48 36 89 25
16 LA LUZARDIÈRE
35610 VIEUX-VIEL
DÉRATISATION
DÉSINSECTISATION
DÉSINFÉCTION
RATS, FRELONS, CAFARDS,
CHENILLES PROCESSIONNAIRES...



Christophe DARON
paysagiste
06 20 64 11 30
terrassment, engazonnement, plantation,
petite maçonnerie, clôture, terrasse, construction bois, entretien...



PEDOLOGIE SERVICES
ÉTUDES, PRÉLÈVEMENTS SOL
ISABELLE ODIC
06 11 12 70 73 / 02 99 48 61 31
isaodic@gmail.com